

## Chenilles processionnaires



Chenilles de *Thaumetopoea processionea*

# Les chenilles processionnaires du chêne

Entre juin et mi-juillet les chenilles de la processionnaire du chêne peuvent provoquer des défoliations importantes dans les chênaies. Elles s'installent dans les milieux avec de la lumière comme les lisières ou les parcs. Leurs pullulations périodiques sont observées en France notamment en Ile-de-France.

Leurs **poils possèdent des propriétés urticantes** pendant **plusieurs années**. Ainsi, ces chenilles, vivantes ou mortes, et leurs nids même anciens, représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux.

## Qui sont-elles ?

Les **chenilles processionnaires du chêne** sont les larves du papillon de nuit *Thaumetopoea processionea*.

Cette espèce est commune et présente depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle de l'ouest de l'Europe à la Turquie.

En France elle se manifeste régulièrement depuis l'Alsace, l'Ile-de-France jusqu'au midi-Pyrénées.

Les œufs éclosent en avril ; Les chenilles vivent en colonies dont l'ensemble des individus sont issus de la même ponte. Le jour, elles séjournent dans des nids soyeux grossissant avec l'âge et le nombre des chenilles. Ces nids sont plaqués sur le tronc ou sous les branches. Elles sortent en fin de journée, en procession, pour se nourrir des feuilles du chêne.

Les chênes des forêts et des parcs, la chaleur des villes, le transport d'arbres ou de terre favorisent la présence de cette espèce en Ile-de-France, en corrélation avec le changement climatique et les modes de communications diversifiés.



Nid sur tronc de chêne



*Thaumetopoea processionea*. Papillon

## Chenilles processionnaires



Consommation des feuilles par la chenille processionnaire :  
**défoliation.**



Chenilles processionnaires.



### Quels dangers ?

C'est la **plus urticante des chenilles de nos régions**. La protéine en cause est localisée dans des poils microscopiques qui apparaissent au 3ème stade larvaire (fin avril début mai). Ces **poils restent urticants jusqu'à 2 à 3 ans** après leur apparition qu'ils soient dans le nid (dans les mues) ou qu'ils aient été « lâchés » par la chenille qui se sent agressée ou qui a été écrasée.

Chez les animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

Sur l'homme, la réaction peut être violemment allergique.

Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions allergiques plus sérieuses chez les personnes sensibles nécessitant le recours à un médecin pour l'homme ou un vétérinaire pour les animaux.

La processionnaire du chêne n'est au sol qu'accidentellement puisqu'elle reste s'alimenter sur l'arbre et se nymphose (transformation de larve en chenille) sur l'arbre (comportement différent de la chenille processionnaire du pin qui descend en procession en mars se nymphoser dans le sol).

**La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.**

### Quels dégâts ?

Une fois la processionnaire installée, elle va se nourrir la nuit des feuilles et les premiers signes sur l'arbre sont visibles sous la forme de parties desséchées. La **défoliation** augmente avec l'appétit des chenilles.

Si l'arbre ne meurt pas (sauf dans le cas d'infestation extrême), il subit des dégâts parallèles comme la diminution de la photosynthèse, la perte de croissance et il devient plus sensible aux maladies et aux ravageurs.

## Chenilles processionnaires



L'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*), espèce protégée en Ile-de-France



Un festin pour la mésange

### Une alliée précieuse : la mésange

Sédentaire sur notre territoire, la « mangeuse de chenilles processionnaires » par excellence est la mésange charbonnière avec une consommation familiale de 500 chenilles par jour.

Poser des nichoirs à mésanges près des zones infestées, ou préventivement dans votre jardin, peut s'avérer efficace.

Le nichoir, avec une ouverture de 32 mm, doit être installé entre 2.5 à 3.5 mètre de haut sur le tronc et doit être exposé au sud-est à l'abri des vents dominants.

N'oubliez pas que chauves-souris et araignées sont aussi consommatrices des papillons ou chenilles des processionnaires.

## Quels moyens de lutte en forêt ?

En forêt, l'ONF n'applique pas de traitement insecticide qui pourrait s'avérer dangereux pour d'autres espèces parce que non sélectif. La diversité des essences ralentit la progression de la chenille processionnaire.

Pour les particuliers et les communes, en fonction du calendrier, divers moyens de luttés peuvent être employés avec les précautions d'usage. (Consultez des professionnels agréés.)

Beaucoup d'espèces de papillons sont protégées en Ile-de-France. Tous passent par divers stades larvaires. Respectez leur présence, ne les détruisez pas.

## Comment se prémunir ?

En forêts ou en zones urbaines franciliennes les recommandations de prévention sont les mêmes :

- Eviter les arbres porteurs de nids, éloigner les enfants et les animaux de compagnie
- Ne jamais toucher les chenilles vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- Par grand vent ne pas faire sécher son linge à l'extérieur près des arbres atteints

### Au retour de forêt

- ❖ en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements

Si des problèmes subsistent malgré cela, ne pas hésiter à consulter un médecin traitant. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.

### CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT  
Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticaires ou allergiques.

